



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°149/2026**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 6 juillet 2026**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation : 30 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 49

Nombre de conseillers absents : 28

Nombre de votants : 56

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents :** NICOLET Alain, MUCCIO Christine, DAHMANI Naima, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, NADAL Laurent, CREYSSON Yves, EISELE Michel, RIEU José, DI-ROLLO Ludovic, PARADIS Gislaine, BIALLET David, BOUIS Caroline, MOSSAND Guillaume, GANDON Arnaud, MERCIER Julie, PALISSE Patrick, CLEMENTE Cédric, TRICHOT Benoît, DUCROS Bernard, SEGAL Valère, RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah, CARMINATI Jérôme, AUGUSTIN Philippe, ESQUER Olivier, GAYTE Jocelyne, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, COUDERC Alain, GIANNOTTI Jean-Marc, MARCELLIN Stéphane, JOUVE Olivier, LEFRANC Sarah, SALAU Claude, AUBANEL Guy, BARRIEU VIGNAL Sylvie, ANGELOZ Luc, GIOLBAS Elisabeth, PETITJEAN Elian, MISSOUR Gérald, SABATON Marjorie, SERRE Christophe, LAURENS Jean-Marie, HERBE Véronique, DANIEL Georges, CHENIVESSE Hélène, PHILIP Claude, BERTRAND Pascale, PISSAS Alexandre, CORBA Sébastien

**Absents/Procurations :** BORDES Pascale, BETTON Thomas, DEY Christine, DAUDE Denis, HAGEAUX Audrey, LIANES Pedro, MARQUES Léopoldina, CALLEJON Gaétan, BERGONZI Margaux, MORELLI Jean-Louis, BODI Trinité, ROUX Olivier, COSTA Ludivine, COUSTON Maxime, JACKEL Jérôme (procuration à DAHMANI Naïma), PEYRIERE Pascal, BAYART Sébastien, CASTOR Raphael, MAHLER Fred, TEDESCHI Marie-Laure, PRAT Patrice, ROBELET Olivier, EUTEDJIAN Claudine (procuration à RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah), GOURRET Patrice (procuration à CARMINATI Jérôme), BAGUR Marie-Laure (procuration à SEGAL Valère), FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima (procuration à ESQUER Olivier), BROCHE Jérôme (procuration à NADAL Laurent),

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

## **OBJET : Partenariat avec la mutualité française**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien ;

Vu le projet social du service Petite Enfance de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien ;

Vu le projet de convention de partenariat avec la Mutualité Française, annexé à la présente délibération ;

Considérant l'intérêt de poursuivre, au bénéfice des jeunes enfants, des familles et des professionnels, des actions de prévention et de promotion de la santé dans le champ de la Petite Enfance sur le territoire communautaire ;

Considérant que ce partenariat avec la Mutualité Française permet de conforter l'action de la collectivité en faveur de la santé et du bien-être des habitants dès le plus jeune âge ;

Considérant que cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la commission services aux familles du 18 juin 2026,

### **Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'approuver le principe du partenariat entre la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien et la Mutualité Française pour la mise en œuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé dans le champ de la Petite Enfance ;
- d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat ci-après annexée, ainsi que ses renouvellements annuels à venir, et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Laudun L'Ardoise le 6 juillet 2026.

**Le Président**  
**Christophe SERRE**

**La Secrétaire de Séance**

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE



Signé électroniquement par : Christophe SERRE  
Date de signature : 16/07/2026  
Qualité : Président de l'Agglomération du Gard Rhodanien